

20201117_DL_01

**OBJET : Débat
d'Orientations budgétaires
2021**

Date de convocation :

20 octobre 2020

Date de séance :

17 novembre 2020

Date d'affichage :

4 décembre 2020

Membres en exercice : 46

Membres présents : 26

Membres votants : 38

*Séance en présentiel et
visioconférence*

*Règles de fonctionnement selon
ordonnance du 1^{er} avril 2020 et
article 6 de la loi n°2020-1379
du 14 novembre 2020*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt, le dix-sept novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : BEUFILS Christian, BEAUMONT Joël, BLOCKLET Patrick, BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DE MONCLIN Arnaud, DECLE Paul-Éric, DEFRANCE Hervé, DELETRE Margaux, DELFOSSE Jean-Philippe, FRION Fabrice, GEST Alain, LEBRUN Christian, LECOMTE Frédéric, LEFEBVRE Julien, LEMAIRE Anna-Maria, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Jean-Dominique, PENAUD Guy, POUPART Patricia, ROY Mathilde, SAINTYVES Bruno, THUEUX Jacky, TRABOUILLET Romuald.

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

Pouvoirs : Jean GORRIEZ à Laurent PARSIS
Christophe VASSENT à Frédéric LECOMTE
Philippe MAROTTE à Joël BEAUMONT
Bénédicte THIEBAUT à Hervé DEFRANCE
Marc FOUCAULT à Margaux DELETRE
François DEBEUGNY à Philippe VARLET
Laurent JACQUES à Bruno SAINTYVES
Denis DEMARCY à Guy PENAUD
Jean-Luc WALIGORA à Jean-Philippe DELFOSSE
Olivier JARDE à Mathilde ROY
François DURIEUX à Julien LEFEBVRE
Mario DONA à Fabrice FRION

Le Président présente au Comité syndical le contenu du Débat d'Orientation Budgétaire en vue de préparer le budget primitif de l'exercice 2021. Conformément à la réglementation, ce DOB fait l'objet d'un rapport retraçant les orientations budgétaires envisagées, les engagements pluriannuels, les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le prochain budget, ainsi que toute information intéressant les élus sur l'activité du syndicat mixte et ses incidences financières.

Les réflexions envisagées au titre du plan de relance sont également jointes au présent rapport.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu la loi portant nouvelle organisation de la République (NOTRe) du 7 août 2015 et notamment son article 107 portant sur les règles relatives au DOB,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5722-1,
- Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précisant les modalités de publication et de transmission du rapport du DOB,
- Vu le rapport de présentation du DOB de l'exercice 2021 concernant le budget principal et le budget annexe,

Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

The logo for SLO (Société Lyonnaise de Services) is displayed in blue and red.

ID : 080-258004365-20201117-201117_DEL1-DE

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2021 est arrêté sur la base du rapport présenté par le Président et des modifications qui y ont été éventuellement apportées. Ce rapport dans sa version définitive est joint à la présente délibération.

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.